du S. Sacrement, réflexions et méditations en chambre, lectures sérieuses, cercles d'études sur des sujets brûlants d'actualité. Le tout réglé par un horaire sagement établi et sagement observé. Puis, ce fut, précédée de la confession de retraite, la Communion générale avec sa préparation spéciale, ses résolutions : magnifique exemple de foi et de piété.

Et, bien vite, vint la fin de la retraite. Déjà, s'écrieront en chœur, tous les participants. Eh oui ! trois jours seul avec Dieu cela paraît sans fin, et pourtant, c'est si vite passé.

Maintenant que nous voilà revenus, mieux armés, à nos soucis et à nos peines, disons notre reconnaissance à notre prédicateur, à notre aumônier cantonal, à notre président cantonal, à tout notre Comité d'Action catholique, au Directeur et aux Rdes Sœurs de la Maison de retraite, pour les bienfaits inestimables qu'ils nous ont donnés pendant ces trois jours. Notre remerciement le meilleur consistera dans la mise en pratique des conseils et directives qui abondamment nous furent distribués : nous réformerons notre vie.

Et, vivement à l'année prochaine où, espérons-le, deux retraites seront nécessaires pour recevoir tous les hommes qui voudront y participer. R. F.

Nouvelles suisses

Les catholiques de Montreux en fête

Dimanche 17 février, M. le curé Pahud a été fêté par la paroisse catholique de Montreux, où il exerce depuis vingt ans son ministère.

A cette occasion, Mgr Charrière, évêque du diocèse, était présent et ce fut lui qui prononça le sermon de circonstance.

Nous présentons à M. le doyen Pahud nos sincères félicitations.

Au Grand Conseil de Bâle-Campagne

Le droit de vote des femmes

Le Grand Conseil de Bâle-Campagne a voté en deuxième lecture deux articles constitutionnels, l'un accordant le droit d'éligibilité au législatif cantonal en faveur du corps enseignant, des ecclésiastiques et des fonctionnaires, l'autre donnant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes. Les deux articles doivent passer encore devant le suffrage du peuple.

Relations téléphoniques avec l'Autriche

Le 18 février 1946, le trafic téléphonique avec l'Autriche a été rétabli dans une mesure restreinte. Comme il n'y a, pour le moment, que 2 lignes Zurich-Vienne à disposition, il faut s'attendre à une limitation du nombre et de la durée des conversations.

Un juge auteur de lettres anonymes

Il y a quelques temps, une enquête administrative avait été engagée contre M. Carl Andermatt, juge au tribunal de police et directeur du pénitencier de Zoug, à cause d'une lettre anonyme adressée au Ministère public de la Confédération. Cette lettre disait que Mme Renggli, femme du commandant de la police cantonale avait dîné dans un restaurant avec la femme de M. Alfieri ,ancien ambassadeur italien à Berlin. Une deuxième lettre atténuait quelque peu cette accusation. L'examen de l'écriture à la machine des lettres en question fit naître le soupçon qu'elles avaient été écrites par le juge au tribunal de police Carl Andermatt.

L'enquête administrative vient d'être close et proposition a été faite au tribunal suprême de mettre à pied le juge au tribunal de police Andermatt. Ce dernier, pour prévenir cette mesure, a envoyé sa démission au Conseil d'Etat. Au cours d'une de ses prochaines séances, le gouvernement aura à fixer son attitude quant à la demande de démission et aura à décider s'il y a lieu d'y faire droit, ou suivant aux propositions de l'enquête administrative, de révoquer le juge au tribunal de police Andermatt.

Le Conseil œcuménique des Eglises reçu par le Comité International de la Croix-Rouge

Les délégués aux réunions du Comité provisoire du Conseil œcuménique des Eglises et du Conseil International des Missions ont été reçus lundi après-midi par le Comité International de la Croix-Rouge à Genève. Après une visite de l'Agence centrale des prisonniers de guerre. M. Max Huber, président intérimaire, décrivit sommairement les tâches accomplies par le Comité durant la guerre et parla des problèmes qui retiennent actuellement l'attention de la Croix-Rouge et nécessitent encore son intervention dans la difficile période d'après-guerre. Différents membres du Secrétariat apportèrent ensuite quelques précisions sur les actions de secours matériels et intellectuels et sur l'œuvre du Comité International en Extrême-Orient.

Le Dr John R. Mott, président d'honneur du Conseil International des Missions, vice-président du Comité provisoire du Conseil œcuménique des Eglises, président de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens, exprima ses sentiments d'admiration pour le travail considérable accompli à Genève en faveur de l'humanité souffrante.

Une victime du verglas

Alors qu'il sortait de son domicile à Aven, dans la commune de Conthey, le jeune René Cotter glissa sur la chaussée recouverte de verglas et fit une violente chute. Relevé avec de multiples contusions et une jambe fracturée, il reçut les soins de M. le Dr Germanier qui le fit transporter dans sa clinique de Sion.

Nouvelles du Valais

† M. A. Parchet

Mercredi est décédé à la Clinique St-Amé, à St-Maurice, M. Arthur Parchet, compositeur et critique musical de grand talent. Jusqu'à la guerre de 1914, le défunt habitait l'Allemagne où il était très apprécié, dirigeant même de grands chœurs.

De retour en Suisse, il était quelque peu dépaysé et incompris, comme les disciples de Bohême de Mürger. Les derniers jours de sa vie n'auront été qu'un long tourment qu'aggravait encore la cruelle maladie dont il était atteint.

Musiciens et chanteurs garderont de M. Arthur Parchet, le souvenir d'un homme de valeur que fortifieront des compositions dont la mélodie a acquis un certain caractère classique.

A sa parenté, l'hommage de nos condoléances émues.

Une cocasse façon d'écrire l'histoire

M. André Marcel écrit dans la *Feuille d'Avis de Lausanne :*

Un de nos amis qui revient de Rome où il séjournait au moment du séisme, a bien voulu nous confier les numéros du 26 au 27 janvier d'un quotidien italien : *Il giornale del Mattino* qui, par sa façon de relater l'événement dame le pion aux meilleurs humoristes.

Jugez-en plutôt :

Sous un titre flamboyant, il annonce froidement la dévastation de la ville de Sion et il dépeint la terreur des Bernois à l'apparition d'un météore aveuglant.

Ce n'est, hélas, qu'un avant-goût du texte.

Le journaliste, en des mots haletants, retrace la situation dans la ville fédérale au soir du tremblement de terre. Il nous montre nos braves Confédrés désemparés alors que des « langues de feu énormes » passaient sur leurs têtes et quee leur regard ne parvenait pas à soutenir la lumière aveuglante d'un « météore gigantesque ».

Une nuit opaque exceptionnelle, tombe ensuite sur la cité affolée.

Quant à Sion, c'est bien simple, hélas ! c'est une ville rasée, sans toits, où il est impossible de dénombrer les victimes qui gisent sous les décombres des maisons ou qui sont morts de frayeur.

L'hôtel du gouvernement et le bâtiment des postes sont méconnaissables.

Pensez donc : la secousse principale a duré vingt secondes et un vent de cyclone a accompagné les sourds grondements du sol !

Le journaliste alors d'ajouter : le téléphone, le trafic, d'électricité et même... les âmes ont été paralysés.

Il renonce à évaluer les dégâts qui doivent s'élever à « plusieurs milliards ».

Tous les clochers du Valais, à peu d'exception près, ont été « fauchés » et celui de « Notre-Dame » à Sion s'est écroulé.

Le canton de Vaud, lui, a subi le choc d'avalanches formidables qui ont fait rouler dans la plaine des rochers énormes non sans paralyser complètement tout le trafic ferroviaire !

Tout cela est daté de... Berne.

Un autre journaliste tente dans un autre journal de la ville éternelle un parallèle entre Jérusalem et Sion, et il conclut philosophiquement que le même sort devait — c'était écrit ! — frapper les deux cités.

L'anéantissement sans phrases, si l'on peut dire !

Les Suisses domiciliés à Rome ne riaient pas en lisant ces récits apocalyptiques et la secousse qu'ils ont ressentie en ouvrant les journaux italiens fut bien pire que la nôtre en vivant le tremblement de terre !

Pour la première fois depuis 1939

Pour la première fois depuis 1939, un avion civil a atterri au champ d'aviation de Châteauneuf, près de Sion. La machine était pilotée par un habitant de Zurich, M. A. Giacometti, qui était accompagné de son épouse et d'une fillette d'une année. Le voyage de Dubendorf à Sion s'effectua en une heure à peine et le premier-lieutenant Pellaud ramena l'appareil à Dubendorf tandis que nos hôtes gagnaient une station d'hiver.

Une nouvelle usine électrique

Les communes de Simplon-village et de Gondo-Zwischbergen ont décidé de construire une importante usine électrique dans la région et utilisant divers cours d'eau. L'entreprise aura son siège à Bâle et l'on exportera du courant en Italie.

Violent incendie à Saxon

L'ancien hôtel des Bains de Saxon, qui appartient à la famille de feu M. le conseiller d'Etat Albano Fama, et qui est situé aux abords de la localité, vient d'être ravagé par un incendie. Le feu s'est déclaré subitement, pour une cause inconnue, dans la partie est du grand bâtiment qui avait été aménagé en appartements locatifs et tout de suite il a pris une inquiétante extension. Les pompiers de Saxon durent appeler à la rescousse ceux de Martigny qui possèdent une pompe à moteur, et ensemble ils tentèrent de conjurer le sinistre. Il fallut évacuer précipitamment les meubles de plusieurs ménages et protéger l'autre aile de l'immeuble.

Malgré tous les efforts, les dégâts causés à la fois par l'eau et par le feu sont importants et d'autant plus sensibles qu'ils ne sont couverts qu'en partie par une assurance.

On les évalue à 80,000 fr. environ.

Sept ou huit familles qui habitaient l'immeuble ont dû déserter les lieux et elles ont trouvé un refuge momentané dans les locaux de l'école protestante et dans la salle de gymnastique qui ont été aménagés en dortoirs.

Le sinistre serait dû à la défectuosité d'une cheminée. Les deux étages supérieurs du bâtiment habités par des ménages d'ouvriers ont beaucoup souffert alors que le rez-de-chaussée a subi tout spécialement des dommages causés par l'eau.

Un feu de cheminée s'est déclaré dans une autre partie du village de Saxon, au quartier de la Scie, mais il a été rapidement réprimé.

Feuilleton de «La Patrie Valaisanne» 11

La lente agonie

par WILLY-A. PRESTRE

avec illustrations de l'auteur

Maintenant, il voulait ses forêts du Jura, paisibles et sombres comme une nef, où le soleil allume des cierges clairs et tremblants, où les grands sapins sombres montent tout droit, graves comme une prière, mélodieux comme une harpe.

Dans ses vieilles forêts des Martaines, Roland errait. La saine odeur de résine, la fraîche saveur du pain de coucou, la grimace chiffonnée d'une morille, l'éclair fauve d'une aile dans un taillis, la cabriole drôle d'un lièvre déboulant devant Lady, lui faisaient revivre ses joies de petit gosse et oublier sa peine d'homme.

Il rentrait maintenant vers Valmières. En avant Lady quêtait. Son ombre noire et furtive glissait silencieusement dans le sous-bois.

Soudain, elle prit un sentier, le suivit un instant, et s'arrêta devant un buisson, le poil hérissé, grognant sa méfiance.

Roland s'approcha, écarta les branches. Un gosse était tapi là, qui le regardait avec des yeux élargis d'épouvante. Il tremblait et ses épaules remontaient comme pour parer des coups.

— Hé, mon vieux, s'enquit le jeune homme, qu'est-ce que tu fais là ?

Mais, avec des plaintes de bête, le petit s'écrasait contre le sol.

Il ne faut pas avoir peur, dit doucement Roland, je ne veux pas te faire de mal ; et il expliqua : je suis le frère de Pierre Courval.

D'un coup, l'enfant se redressa et, se cramponnant à la main du jeune homme, se mit à gémir.

— Le chien noir... Le chien noir.

— « Go back and sit down », commanda Roland à la chienne. Elle s'écarta un peu et s'assit, en regardant son maître.

Mais le petit tremblait encore en répétant :

— Attends, sourit le jeune homme et faisant le geste de mettre en joue.

— Poum !

Gien dressée, la chienne se laissa tomber sur le côté et demeura immobile, comme morte.

Le gosse se mit à rire, d'un joli rire clair et heureux. Ses yeux aussi riaient et, sur sa tête, les boucles dansaient.

— Tu vois, petite noix, il ne faut pas avoir peur, conclut paisiblement Roland en allumant une cigarette avec son briquet.

Des deux mains, l'enfant agrippa son poignet, et, la tête penchée, se mit à regarder le petit briquet d'argent.

De nouveau Roland fit jaillir la flamme.

Avec une jolie moue curieuse, l'enfant considéra l'instrument, puis leva ses grands yeux interrogateurs.

Gentiment le grand mit le briquet dans la main du petit et, conduisant les doigts gauches, fit jouer le déclic.

Le gosse éclata de son rire frais. De nouveau il fit jouer le briquet, puis avec un petit air navré fit le geste de le rendre.

— Garde-le, dit simplement Roland.

Les grands yeux bleus s'élargirent encore d'un immense étonnement. Mais dans sa main ouverte l'enfant offrait toujours le briquet.

— Garde-le, répéta Roland en repoussant gentiment le bras tendu.

Une lueur étrange passa dans les peux du petit, une lueur très douce, presque intelligente. Puis il se mit à reculer avec cette allure craintive de chien battu, qui emporte sa pitance.

Soudain il tourna sur ses talons et détala, par le sentier.

Mais, au haut du crêt, le jeune homme l'entendit qui riait encore de son joli rire frais et clair comme la rosée sur l'herbe sombre.

— Dis, Pierre, s'informa Roland, comme ils se mettaient à table, qui est ce mignon petit gosse, qui a l'air un peu piqué ?

Posément, le jeune paysan raconta l'histoire de Hansi Hadelmeyer.

Roland ne disait pas un mot. Mais ses yeux gris étaient devenus presque noirs.

L'après-midi, Roland partit à bicyclette rôder par la vallée des Sarmes. Vers six heures, il rentrait portant avec précaution un mouchoir noué aux quatre coins.

— Qu'est-ce que tu rapportes ? s'enquit son frère, des morilles ?

— Viens voir, dit simplement Roland.

Sur la table, à la cuisine, il dénoua le mouchoir. Il en jaillit des croassements affamés et trois becs béants comme des entonnoirs.

Amusé, Pierre Courval regardait les hideuses petites bêtes, couvertes d'un duvet chiche qui cachait mal l'indécence d'un ventre ballonné.

— N'est-ce pas, appuya son frère, qu'ils sont gentils ? Et, acheva-t-il admiratif, ça sait déjà chanter. Frida, demanda-t-il à la servante qui venait d'entrer, voudriez-vous me donner du pain trempé dans du lait ?

Médusée, la ménagère regardait.

— Ils sont jolis, n'est-ce pas, Frida, sourit Pierre. Et ils savent déjà chanter... en *berntutsch.*

— *Vereckte Rabe, vereckte Rabe*, bégaya enfin la Bernoise.

Immédiatement les trois becs s'ouvrirent en croassant voracement.

— Voyez, remarqua le jeune paysan, ils ont reconnu la voix du sang.

Hérissée de colère, la servante grogna :

— Si vous les gardez, che pars.

— Au revoir, répondit simplement le jeune homme.

Elle sortit en claquant la porte.

— Que vas-tu faire de ces bestioles ? s'enquit Pierre, narquois.

— Les élever, dit tranquillement l'aîné. Et, désignant un des corbeaux, il ajouta pour s'excuser :

— D'ailleurs, celui-là ne vivra pas. Il est tombé du mouchoir, et je lui ai passé sur le cou avec mon vélo.

Il fut le seul à vivre. On l'appela Croquemort, à cause de son bel appétit et de son plumage noir.

(A suivre.)

Perdu dimanche matin, à la Rue de Bourg

BRIQUET

argent. Rapporter contre récompense à M. R.-H. Biry, Imprimerie Sierroise S.A.

On cherche

jeune fille

de 18 à 22 ans, pour aider au ménage. Bonne place à l'année. Adresser offres à *M. H. Diggelmann, Restaurant du Jardin zoologique, Bâle.*

A vendre à Sierre

bâtiment d'habitation

comprenant 4 chambres, cuisine, salle de bains, buanderie, jardin de 100 m2. Prix demandé 25,000 francs.

Ecrire au bureau du journal sous chiffre 553.

ON DEMANDE

apprentie tailleuse

pour hommes chez Dell'Ava, tailleur, Sierre.

A vendre

bon Café - Restaurant

Bon Café Restaurant, station de montagne du Bas-Valais. A proximité d'une station de chemin de fer. Prix de vente Fr. 35,000.

S'adresser au bureau du journal sous chiffre 144.